

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



Photo Armelle Tisserand 2021

Depuis plusieurs années, la réglementation ne permet pas aux collectivités locales d'accéder aux tarifs réglementés de l'énergie et leur impose de mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie. En effet, seules les communes ayant moins de 10 salariés et des recettes de fonctionnement inférieures à 2 millions d'euros bénéficient toujours des tarifs réglementés de vente de l'énergie.

ÉNERGIE

■ COÛT DE L'ÉNERGIE : UNE CRISE QUI NOUS FRAPPE DE PLUS EN PLUS DUREMENT

De ce fait, notre commune, dans le cadre d'un regroupement de commande coordonné par le S.D.E 35, se fournit sur les marchés de gros, qui connaissent une augmentation exponentielle de leurs tarifs depuis plusieurs mois.

Malgré une consommation stable voire inférieure aux années précédentes, nos factures explosent :

	Facturé 2021	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023
Gaz	13 795.00€	20 000.00€	37 564.00€
Électricité	31 247.00€	48 000.00€	100 113.00€

Cette augmentation représente : +172 % sur le gaz et +220 % sur l'électricité.

Nous avons toujours comme objectif d'être encore plus économe, notamment en investissant dans le LED pour l'éclairage des bâtiments communaux, ainsi qu'en réglant nos systèmes de chauffage au plu

Il nous faudra aller plus loin et trouver de nouvelles pistes d'économies :

- Réduire le chauffage dans les bureaux (exclusivement) de la mairie à 18°.
- Plafonner le chauffage de l'école à 19°.
- Planifier les séances des associations sportives et autres à la salle socioculturelle, plutôt que dans deux salles (l'étage de la salle de sport étant extrêmement énergivore) .
- Installer des LED dans les couloirs de l'école.
- Régler au plus juste le redémarrage des chaudières avec la société de maintenance énergétique.

Et vous en tant qu'usager de ces salles communales, vous devez adopter des gestes de bon sens : éteindre la lumière quand vous quittez la pièce, fermer les portes quand le chauffage est en route, prévenir la Mairie en cas de dysfonctionnement...

Ensemble, nous devons limiter notre consommation et nos factures .

■ ÉCLAIRAGE PUBLIC

Notre commune a depuis plusieurs années adopté une politique d'éclairage public économe et vertueuse. C'est bon pour le budget ainsi que pour la biodiversité. En effet, les règles suivantes sont appliquées :

En Hiver : allumage à 6h30 – extinction à 22h30 avec extension le samedi soir jusque 00h dans certaines rues. Les lampadaires s'éteignent automatiquement au lever du jour et se rallument à la tombée de la nuit (détection par capteurs).

En Été : pas d'éclairage de mi mai à mi août.

L'ensemble de notre parc de lampadaires est en cours de remplacement par du LED, bien plus économe en énergie. Le contrôle de cet ensemble de points lumineux est régi via des tableaux répartis dans la commune, qui eux aussi doivent être remplacés dans les années qui viennent.

L'éclairage publique est une compétence de Rennes-Métropole, depuis 2015, qui consacre un budget global de 28 millions d'euros pour le changement de lampadaires et 7 millions d'euros pour la télégestion et ce pour les 43 communes.

Ces investissements sont nécessaires et, vous l'avez sans doute constaté, assez urgent au vu des dysfonctionnements de l'éclairage depuis la rentrée de septembre dans notre commune. Nous faisons intervenir les techniciens de Rennes-Métropole dès que nous sommes alertés. N'hésitez pas à contacter la mairie si votre rue est concernée.

VIE MUNICIPALE

■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2022

Transition écologique : point d'information M.N.I.E.

Une démarche participative de développement d'un M.N.I.E. (Milieux Naturels d'Intérêt Écologique) sur la commune est proposée. Une étude est en cours et donnera lieu à de nouvelles présentations.

Salles communales

À compter du 1er septembre 2022 le tarif de location de salles communales à des intervenants extérieurs, pour l'organisation d'activités sportives ou culturelles récurrentes à destination des habitants de la commune est fixée à 7€ la séance

Nommage des équipements communaux

Un groupe de travail « Nommage des équipements communaux » s'est constitué et a proposé plusieurs noms par bâtiments. Après sélection de trois noms par équipement, par l'ensemble du conseil municipal, les citoyens seront sollicités d'ici la fin de l'année pour choisir le nom de chaque bâtiment.

■ CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Vous avez besoin d'une aide ou un accompagnement dans le domaine du numérique ? Prenez RDV avec un conseiller en contactant l'accueil de la mairie au 02 99 97 61 41 ou par mail à mairie@lachapellethouarault.fr.

Prochaines dates : 21 octobre, 3 et 25 novembre, 2 et 20 décembre.

■ PROJET MÉDIATHÈQUE

Le projet médiathèque avance et le permis de construire a été déposé début octobre. Au vu du contexte actuel et sur la base du projet initial, un surcoût important est prévu. Cela a nécessité de retravailler le projet avec l'architecte, en réduisant la surface notamment sans pour autant dénaturer le projet initial. La municipalité recherche activement des subventions complémentaires pour pallier aux différentes augmentations subies.

Une réunion publique sera organisée prochainement pour vous présenter le projet et répondre aux différentes interrogations.

RENNES MÉTROPOLE

■ NOUVEAU MÉTRO, NOUVEAU RÉSEAU !

Votre réseau de transport évolue ! Nouveau métro, nouveau réseau : c'est toute la métropole qui en profite !

Avec l'arrivée de la ligne b du métro depuis le 20 septembre, un nouveau réseau 2022 est mis en place à partir du 24 octobre 2022. Il y aura davantage de bus le samedi sur la ligne 53, tandis que la ligne 153ex permettra une correspondance avec la ligne b.

Pour découvrir l'ensemble du nouveau réseau de transport : ma ligne / ma commune demain | STAR Nouveau réseau (star2022.fr) ou directement sur l'application Star.

Nouveau réseau | 2022

La Chapelle-Thouarault

+ de bus le samedi !
Nouveau métro, nouveau réseau : c'est toute la métropole qui en profite !

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

- 53** Le samedi, un bus toutes les 30 min le matin et toutes les 20 min à partir de 14h.
- 153** **Plus de correspondance avec le métro** : la ligne 153ex dessert la Gare Centrale Rennes, permettant une correspondance avec la ligne b à la station Mairie.

Plus de bus le samedi !
Pour tout savoir sur la consultation tactile par Rennes Métropole en novembre 2022, rendez-vous p.18 de votre magazine STAR ou sur star2022.fr

Scolaires à l'heure du nouveau réseau

Les lignes de votre commune

- 53 Collège Georges Brassens et Lycée Théodore Monod à La Rive
- 153 Collège Saint-Yves à Mordelles
- 53 Établissements scolaires de Rennes

Où acheter vos titres de transport STAR ?

Agences STAR

- Agence Saint-Pierre - Commerce
- Agence Deshayes Universités
- Agence Villeneuve Universités
- Agence Henri Fréville

Établissements scolaires de Rennes

- École Élémentaire du Pré-Bellefleur et dérivés à Saint-Arnaud

À la gare de Rennes

À la gare de Rennes

Points de vente STAR

- Tous les titres de transport STAR sont disponibles sur STAR, l'app STAR ou sur 02 99 97 61 41
- en agence STAR
- à la gare de Rennes
- chez les commerçants agréés STAR dans votre commune
- ou lors des STAR à votre rencontre

Chaque jour, 43 allers-retours entre votre commune et Rennes, République

STAR Nouveau réseau

STAR

■ LA NOUVELLE SAISON DE « SORTEZ EN BUS » EST LANCÉE !

Ce dispositif permet aux habitants de notre commune de profiter d'une ou plusieurs soirées culturelles à prix préférentiels et d'y aller en bus. La STAR a mis en place un circuit spécial « Sortez en bus » : la desserte est l'arrêt « Centre » de l'Hermitage pour notre commune.

Les deux prochaines soirées proposées :

- Mardi 6 décembre 2022 à 20h au TNB Théâtre avec « Mithridate » de Jean Racine. Scénographie et mise en scène d'Eric Vigner. A partir de 16 ans, durée 2h10 (réservation avant le 22 novembre).

- Mercredi 25 janvier 2023 à 20h par ONB au Couvent des Jacobins avec un concert symphonique « Compositions de Mozart » avec Philippe Cassard, pianiste-chef d'orchestre et Nathalie Dessay, soprano. Tout public, durée 1h45. (Réservation avant le 16 décembre).

Plus d'informations et programme sur : <https://rennes.metropole.fr>

Des livrets sont également disponibles à la bibliothèque concernant les tarifs et le programme complet.

Spectateur-relais : sylviane.jamet@gmail.com pour les modalités de réservation.



ÉVÉNEMENTS

■ LA FÊTE DES CLASSES :

Samedi 12 novembre !

Cette année la fête accueille 3 classes ! Les Capelthouarains ont pris l'habitude de se regrouper « par classe » afin de s'amuser et tisser des liens forts intergénérationnels, dans un esprit festif à la salle socioculturelle. Vous avez 10ans, 20ans, 30ans... 100ans en 2020, 2021, 2022 ? Alors joignez vous, avec votre famille & amis à la fête des classes !

- 11h dépôt de gerbe place de l'église.

- 11h30 photo des classes à la salle socioculturelle.

- 12h apéritif offert par la mairie, suivi d'un repas concocté par le chef « Au gré des saisons » et animé par le comité d'organisation.

Cette journée se clôturera par une soirée dansante avec galettes saucisses et boissons.

Inscription avant le mardi 25 octobre en retirant les flyers dans vos commerces ou en contactant :

- Marie-Annick Vilboux : 1 rue du chêne vert, tél : 06 87 56 01 13

- Catherine Jehannin : 13 contour du Clos Fauvel, tél : 06 45 65 29 51

- lesclasses.012@gmail.com



■ SAINTE BARBE : VENEZ RENCONTRER NOS POMPIERS DU SECTEUR SAMEDI 26 NOVEMBRE !

Un moment de découverte et d'échange :

- A partir de 14h30 : découverte des véhicules des pompiers place de la Mairie.

- A partir de 16h30 : cérémonie devant le monument aux morts suivi d'un verre de l'amitié à la salle socioculturelle.

Venez nombreux les rencontrer !



INFOS PRATIQUES

■ APPEL AUX EXPOSANTS !

Nous sommes très heureux de vous informer que le Marché de Noël de notre commune se déroulera le dimanche 4 décembre 2022.

Merci de nous indiquer si vous souhaitez participer en envoyant un mail avant le 4 novembre à : christianebouquet.mairie@gmail.fr

Une réunion d'information aura lieu le 4 novembre à 18h30 à la Mairie.



■ OUVERTURE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ

Ce nouvel institut (ouvert en septembre) propose plusieurs prestations comme le maquillage permanent, l'extension de cils, le rehaussement de cils/sourcils, le détatouage et bien d'autres...

Venez rencontrer et échanger avec Meyrem au 5 rue du Commerce !

DES INITIATIVES POUR TOUS

■ CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE SPORT

Depuis de nombreuses années, l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais regroupant 9 communes*, organise des stages de découverte et de perfectionnement pendant les vacances scolaires (environ 1000 stagiaires par année), des formations, des soirées thématiques et diverses animations dont « Tout l'Office Court » pour les élèves de CM1 et CM2 du territoire.

Pour diversifier son offre, l'Office des Sports des Communes de l'Ouest Rennais vous informe de l'ouverture courant octobre 2022 de sa première unité de l'école des sports intitulée « Multisports Ado ».

Longueusement étudiée dans les commissions ad hoc et

votée par ses instances dirigeantes, cette animation s'adresse aux adolescents filles et garçons âgés de 12 à 15 ans sportifs ou désireux de découvrir une activité sportive ludique, originale, en toute décontraction et sans esprit de compétition.

L'offre organisée en cycles, permettra de faire découvrir et de pratiquer 3 à 4 disciplines par période étalée entre octobre 2022 et juin 2023, soit environ 15 activités d'initiation par saison. A titre d'exemple, on peut citer comme disciplines atypiques le Tchoukball, le Dogde-ball ou l'ultimate associées à d'autres plus classiques comme la boxe chinoise, le baseball ou le billard.

L'ensemble des activités sera encadré par des animateurs sportifs diplômés.

Les renseignements pour les formalités d'inscriptions sont disponibles sur le site de l'OSCOR à l'adresse suivante : www.oscor.fr

Les contacts :

Lauriane BOSC : éducatrice sportive

Tél : 07.87.99.05.34

Mail : contact@oscor.fr

♦ Les communes concernées : Mordelles, l'Hermitage, Vezin, Le Rheu, Saint Gilles, Le Verger, Chavagne, La Chapelle Thouarault, Cintré.



■ NE JETEZ RIEN, VENEZ RÉPARER

L'Association pour les Initiatives Citoyennes des capelthouarains (ASSPICC) vous propose de venir réparer vos objets (vélo, petit électroménager, informatique, couture, jeu...) au Repair Café. Plusieurs rendez-vous à la salle du Haut Village :

- le jeudi 3 novembre de 19h à 21h

- le samedi 5 novembre de 10h à 12h

- le jeudi 1er décembre de 19h à 21h

- le samedi 3 décembre de 10h à 12h



■ REPRISE DU CAFÉ COUTURE

Par la même occasion, l'ASSPICC annonce la reprise des rencontres Café couture avec Marie Annick de 14h30 à 16h30 tous les jeudis du mois, excepté le 1er, à la Salle du Haut-Village.

Un nouveau cours pour débutant est aussi créé de 17h à 19h tous les jeudis du mois, sauf le 1er.

Pour plus d'information contact au 06 03 72 34 57 ou sur www.asspicc.fr.

SOCIAL

■ « STIMUL'ACTION »

« Stimul'action » est un projet de stimulation de sens, permettant la convivialité et le partage.

Il consiste en 15 séances d'animation diverses en petits groupes de 6 à 12 afin de développer des liens entre participants. Les animations durent une heure et changent à chaque séance. Elles sont faites de manière collective afin de créer un lien entre les participants. En fin de séance, un moment de convivialité autour d'un goûter est organisé, ce qui permet de faire connaissance et approfondir les échanges.

Atelier gratuit pour les Capelthouarains de plus de 60 ans.

Les séances sont les mardis de 15h à 16h30 à partir du 8 novembre, à la Maison Sénior.

Plus d'informations et inscriptions au 02 99 35 49 52.



CLIC NOROÏT

Ateliers Stimul'Action

(à destination des retraités)

tous les mardis à partir du 8 novembre (15 séances) de 15H à 16H30 (1H d'animation et 30 min de café)

15 séances gratuites financées par le CLIC Noroît

Stimulation des sens, convivialité et partage autour d'animations de groupe

Elles se dérouleront à La maison senior rue de l'église 35590 La Chapelle-Thouaraut

INSCRIPTIONS AU : 02-99-35-49-52

Ne pas jeter sur la voie publique



Annie M.



CULTURE

■ AU REVOIR NINO'S

L'artiste Nino's, en résidence sur notre commune depuis plusieurs années, fait ses valises. A cette occasion était organisé un atelier manga/BD en compagnie des jeunes de la commune à la bibliothèque municipale. Un moment où chacun a pu recevoir des conseils de l'artiste.



■ TROC PLANTES 2022 ET PRIX DES MAISONS FLEURIES

Ne manquez pas le rendez-vous annuel des passionnés de jardin ! Venez échanger graines, boutures et bonnes pratiques dans une ambiance conviviale.

Retrouvons notre Troc des plantes cette année le dimanche 20 novembre sous le préau de la salle socioculturelle de 9h30 à 12h. Échangez plantes, conseils et astuces avec nos amis de l'association « Tous au verger » et « La Chouap'Verte ». Un verre de l'amitié clôturera cette matinée avec la remise des prix du concours des maisons fleuries 2022 vers 12h15.

Et n'oubliez pas le proverbe : « A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine » !

■ BIBLIOTHÈQUE

La conteuse Tricontine ensorcèlera les enfants avec des histoires de loups le mercredi 16 novembre à 10h30 à notre bibliothèque municipale, venez nombreux !



VIE SCOLAIRE

■ VISITE

Les 2 classes de CM1 et CM2 de notre commune sont allées visiter le musée de Bretagne pour l'exposition Celtique. Les nombreux objets/documents exposés ont permis de réfléchir à l'origine du mot « Celte » tout en questionnant notre identité, notre histoire.

Cet instant culture pour les plus jeunes s'est prolongé par l'observation du street art sur le mur de la gare puis par une partie pratique par la réalisation d'un graff.

PHOTO SORTIE JEUNE

■ TOUT L'OFFICE COURT

Le samedi 8 octobre, les CM1-CM2 volontaires de notre commune, sont allés à « Tout l'Office Court » à Cintré.

Les élèves sont revenus fiers d'avoir réussi leurs objectifs, à savoir tenir 20min pour les Cm1 et 25min pour les Cm2 sur le parcours de 1,2km, Bravo !

L'édition de l'année prochaine est attendue avec impatience par les participants, espérant par la même occasion motiver un maximum d'élèves.



JEUNESSE

■ DES ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES

L'accueil de loisirs, La Passerelle ainsi que l'Espace Jeunes vous attendent du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022 avec des activités pour tous les âges, de 3 à 18 ans.

Un programme riche et complet est proposé sur toute la période de vacance scolaire, à l'exemple d'une sortie cinéma le mercredi 2 novembre pour les 3 à 12ans, ou encore une boum « déguisé en monstre » suivie d'un monstrueux goûter le vendredi 4 novembre.

Pour les plus âgés, de multiples activités sont aussi proposées, notamment une soirée spéciale Halloween le 31 octobre avec une chasse aux bonbons sur toute la commune. Une sortie est aussi prévue à Enigmaparc, un

parc d'énigmes avec de nombreux thèmes ; de l'Égypte antique aux jeux vidéo, en passant par la mythologie Grecque, c'est l'occasion de voyager dans de nombreux univers tout en faisant marcher sa réflexion !

Pour tous, un **spectacle sera organisé le vendredi 28 octobre à 18h30** dans la cour de l'école ! Il s'agira d'un spectacle de Flamenco et de jonglage enflammé. L'accueil de loisirs invite donc tous les habitants à venir profiter de ce moment de convivialité avec un spectacle mêlant danse et jonglage réalisé par la compagnie JOYO. Un verre de l'amitié sera par la suite offert. N'hésitez pas à venir nombreux !

Pour plus d'information et les programmes complets rendez vous sur notre page Facebook, notre site internet ou sur le site internet de l'UFCV.

Renseignements pour le centre de loisirs (3-12ans) auprès de Samuel Leglad au 07 57 49 79 47.

Renseignements pour La passerelle et l'Espace jeunes (9-12ans et 12 et plus) auprès de Betty Delalande au 06 30 55 49 83.

■ PASSERELLE ET JEUNESSE

Les « P'tits débrouillards » sont venus à la rencontre de enfants âgés de 8 à 12 ans pour échanger autour des énergies renouvelables. L'occasion pour eux de participer à la fabrication d'un moulin qui transforme l'énergie du vent en énergie mécanique.

Renseignez-vous et découvrez ce service en contactant Betty Delalande au 06 30 55 49 83 ou par mail : betty.delalande@ufcv.fr.



ASSOCIATIONS

■ TABITHA SOLIDARITÉ

L'association TABITHA Solidarité accompagne des personnes exilées dont certaines sont hébergées sur notre commune.

Pour financer son action, l'association propose du jus de

pommes local au prix de 2€ le litre, du miel ainsi que des potirons de Bréal, la livraison étant possible.

Pour toute commande ou renseignement :
tabithasolidartie@gmail.com

■ DES NOUVELLES FRAÎCHES DU CCB

Le club de basket de la commune à bien démarré sa saison. Les U11 Féminines ont obtenu leur ticket pour disputer le championnat au plus haut niveau départemental.

Suite aux opens organisés début septembre, les U13 féminines, U15 féminines ainsi que les U17 masculins se sont qualifiés en championnat régional pour la saison à venir !

Le 24 septembre dernier, a eu lieu la grande rentrée du CBB avec la présentation de la saison, des coaches, des équipes. Vous étiez plus de 200 participants !



Le mois d'octobre est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Les seniors Féminines 2 et 3 ont posé pour cette initiative avant leur match.

L'opération Gavottes, Cakes et Madeleines est renouvelée. Vous avez jusqu'au 12 novembre pour passer commande. Informations et bon de commande sur le site de l'association :

(chapellecintrebasket.fr)

Nous espérons vous voir nombreux à partir du 12 novembre, dans une salle rénovée pour venir encourager nos 22 équipes engagées !

■ UN NOUVEL ATELIER DE SOPHROLOGIE

SOPHROLOGIE



Un nouvel atelier de sophrologie vous est proposé sur notre commune. La sophrologie est une activité de bien-être basée sur des techniques de respiration et des

mouvements de relaxation. Cette année l'association SOPHROLAMBUL propose un atelier destiné à tout public. Les séances ont lieu chaque semaine à la salle socio-culturelle le mardi de 14h30 à 15h30. Une séance d'essai est possible, alors n'hésitez pas !

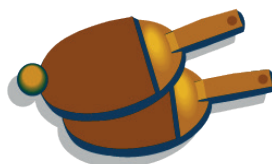
Pour plus de renseignements et inscription au 06 31 46 99 03. Mr Culerier.

■ LE TENNIS DE TABLE EST DE RETOUR !

Les cours de l'école de tennis de table La Raquette d'Or ont bien repris, avec un entraînement le mercredi de 17h à 18h30 à la salle des Sports « Comaneci » à l'Hermitage.

Les inscriptions sont encore possibles.

Pour plus d'informations, contacter Michel Denais au 07 70 21 45 78 ou attlaraquettedor.micheldenais@orange.fr



■ GYM CLUB

Pour cette rentrée 2022, le club de gym de notre commune vous propose un nouveau cours de gym avec Bénédicte les mardis soir de 19h30 à 20h30. Les séances du mercredi et du vendredi restent les mêmes.

Les deux premières séances sont gratuites, alors n'hésitez pas à venir tester !



ETAT CIVIL

LIZÉE Jeanne, né sans vie le 16 août 2022

■ NAISSANCES

COM LANGOIROUX Romy : 14 septembre 2022

■ MARIAGES

LEBRETON Margaux et DELOURME Emmanuel : 10 septembre 2022

■ DÉCÈS

VICTOR Laure : 4 septembre 2022

MANCHON Abel : 16 septembre 2022

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ POUR NE PAS EN PERDRE UNE FEUILLE !

Pratique ancestrale, le compostage n'est plus le privilège des seuls possesseurs de jardin puisque aujourd'hui il est possible de faire du compost même en appartement. Et, cerise sur le compost, Rennes Métropole vous aide en proposant matériel, conseils et formations gratuitement.

Le compostage, réalisé dans un composteur ou en tas, permet de transformer la plupart des déchets biodégradables, aussi appelés bio déchets, en un fertilisant naturel apprécié par les plantes du jardin.

Si vous avez un jardin privatif, vous pouvez demander un composteur gratuit, en plastique recyclé de 300 litres sur la plateforme de la Métropole :

metropole.rennes.fr/vos-demarches-dechets-en-ligne.

On y met quoi ?

- Déchets organiques du foyer : épluchures de légumes, fruits gâtés, les coquilles d'œufs écrasées, les serviettes en papier et petits cartons, le marc de café et les sachets de thé.

- Les végétaux tels que tonte, pelouse séchée, branchages et puisque nous sommes en automne, profitez des feuilles mortes pour faire du paillis et composter le reste.



■ SOCIAL

Point Accueil Emploi (PAE)

02 99 78 66 68 / pae@ville-lhermitage.fr

Association Domicile Emploi Service (ADES)

02 99 60 55 58 / ades.mordelles@orange.fr

C.D.A.S - Assistantes sociales / 02 22 93 67 50

■ MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

■ PERMANENCE ELUS

Régine Armand, maire. Permanence le lundi 17h - 18h

Christiane Bouquet, 3e adjointe déléguée à la culture et aux affaires sociales. Permanence : lundi 17h - 18h et sur rendez-vous.

Myriem Tréhin, 1ère adjointe déléguée aux finances, aux affaires scolaires et périscolaires, à la jeunesse et à la communication. Sur rendez-vous.

Patrick Morre, 2ème adjoint délégué au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

Jean Magnand, 4e adjoint délégué à l'urbanisme et projets d'aménagement durable, au patrimoine bâti communal et projet d'équipement, et aux terrains de sport et aires de jeux. Sur rendez-vous.

■ NUMERO D'URGENCE

Gendarmerie : 17 / Pompiers : 18 / Samu : 15

Centre anti-poison : 022 99 59 22 22

Voirie : metropole.rennes.fr/signalementvoirie

Depannage Enedis : 09 726 750 35



Directrice de publication : Régine Armand.

Mise en page et impression : service communication.

PROCHAIN CHAP'ACTU

Article à envoyer avant le 10 novembre 2022